

# « Les ménages franciliens inégaux face à la précarité et à la pauvreté »

Emmanuelle Pascal

Article à paraître dans l'ouvrage

***Les Franciliens - Territoires et modes de vie,***

L'Institut Paris Region, 2021

disponible sous : <https://www.institutparisregion.fr/societe-et-habitat/les-franciliens/>



**Ctrad** Cellule technique de réflexion  
et d'aide à la décision 



# Les ménages franciliens inégaux face à la précarité et à la pauvreté



© istock

**17 %**

part des Franciliens de moins de 65 ans vivant dans un foyer à bas revenus fin 2017

**744 000**

jeunes Franciliens de moins de 20 ans vivant dans un foyer à bas revenus fin 2017

**64 %**

part des foyers à bas revenus dépendant à plus de 50 % des prestations de la CAF

**Les caisses d'allocations familiales versent, sous conditions de ressources et d'éligibilité, plusieurs prestations dans le but de soutenir les familles dans leurs parcours de vie. La moitié des Franciliens en bénéficie. La finesse des données recueillies et leur actualisation régulière en font une source incontournable pour suivre, au plus près de l'actualité, les situations de précarité des ménages et leur imprégnation différenciée sur le territoire.**

Selon les données des caisses d'allocations familiales (CAF), 17 % des Franciliens de moins de 65 ans et 24 % des enfants de moins de 20 ans vivent dans un foyer à bas revenus\* (données 2017). Les adultes isolés, avec ou sans enfants, sont les plus touchés. Les deux tiers des foyers à bas revenus dépendent à plus de 50 % des prestations de la CAF. La population des allocataires à bas revenu tend à augmenter. Depuis 2016, cette hausse tient pour l'essentiel à la mise en place de la prime d'activité (cf. encadré), qui a permis de prendre la mesure de la précarité des jeunes actifs. Par ailleurs, les ressources des allocataires âgés de 65 ans ou plus étant mal appréhendées par les CAF, l'analyse détaillée dans cet article porte sur les personnes de moins de 65 ans (cf. encadré « Champ de l'étude »).

## **LES FAMILLES MONOPARENTALES ET LES HOMMES SEULS SONT LES PLUS EXPOSÉS À LA PAUVRETÉ**

En 2017, en Île-de-France, 786 250 foyers allocataires des CAF vivent sous le seuil de pauvreté\*, regroupant 1 788 400

personnes, dont 743 570 jeunes de moins de 20 ans (soit 42 %).

Les familles monoparentales et les allocataires vivant seuls sont les plus vulnérables : 35 % des familles monoparentales sont à bas revenus ; parmi les personnes seules de moins de 65 ans, 31 % sont des hommes et 20 % des femmes.

Les couples avec des enfants sont d'autant plus exposés que le nombre d'enfants est élevé : 10 % des couples avec un ou deux enfants sont pauvres, 22 % des couples qui ont trois enfants ou plus.

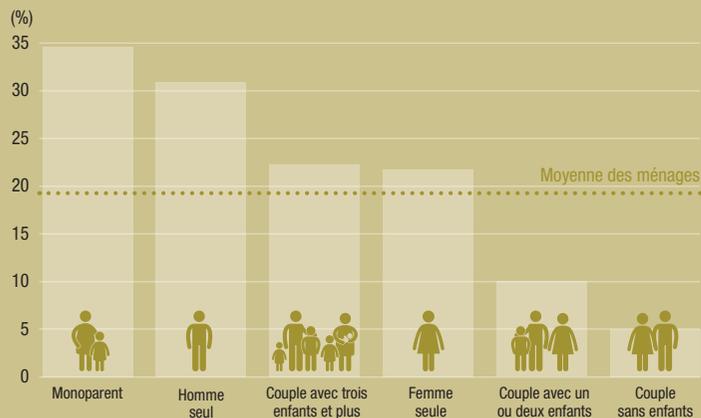
## **LA PAUVRETÉ CONCENTRÉE DANS LE CŒUR DE L'AGGLOMÉRATION**

La pauvreté est particulièrement marquée en Seine-Saint-Denis, où 30 % de la population vit sous le seuil de pauvreté, bien au-delà des niveaux atteints par le Val-d'Oise (20 %) et le Val-de-Marne (18 %), plus proches de la moyenne régionale (17 %). À l'inverse, les trois départements les plus aisés de la région – Paris, les Hauts-de-Seine et les Yvelines – sont beaucoup moins touchés.

Ce constat vaut aussi pour les jeunes. En Seine-Saint-Denis, 40 % des moins de 20 ans vivent dans des foyers à bas revenus, soit 2,5 fois plus que dans les Yvelines.

L'analyse communale atteste d'une pauvreté plus aiguë dans le cœur de l'agglomération. Elle est très élevée en banlieue nord, où elle dépasse 20 % des personnes de moins de 65 ans dans 33 des 40 communes de la Seine-Saint-Denis. C'est également le cas dans la plupart des communes attenantes du Val-d'Oise et du nord des Hauts-de-Seine, telles Garges-lès-Gonesse (37 %), Argenteuil (28 %), Gennevilliers (29 %) ou Villeneuve-la-Garenne

## Les foyers\* les plus exposés à la pauvreté



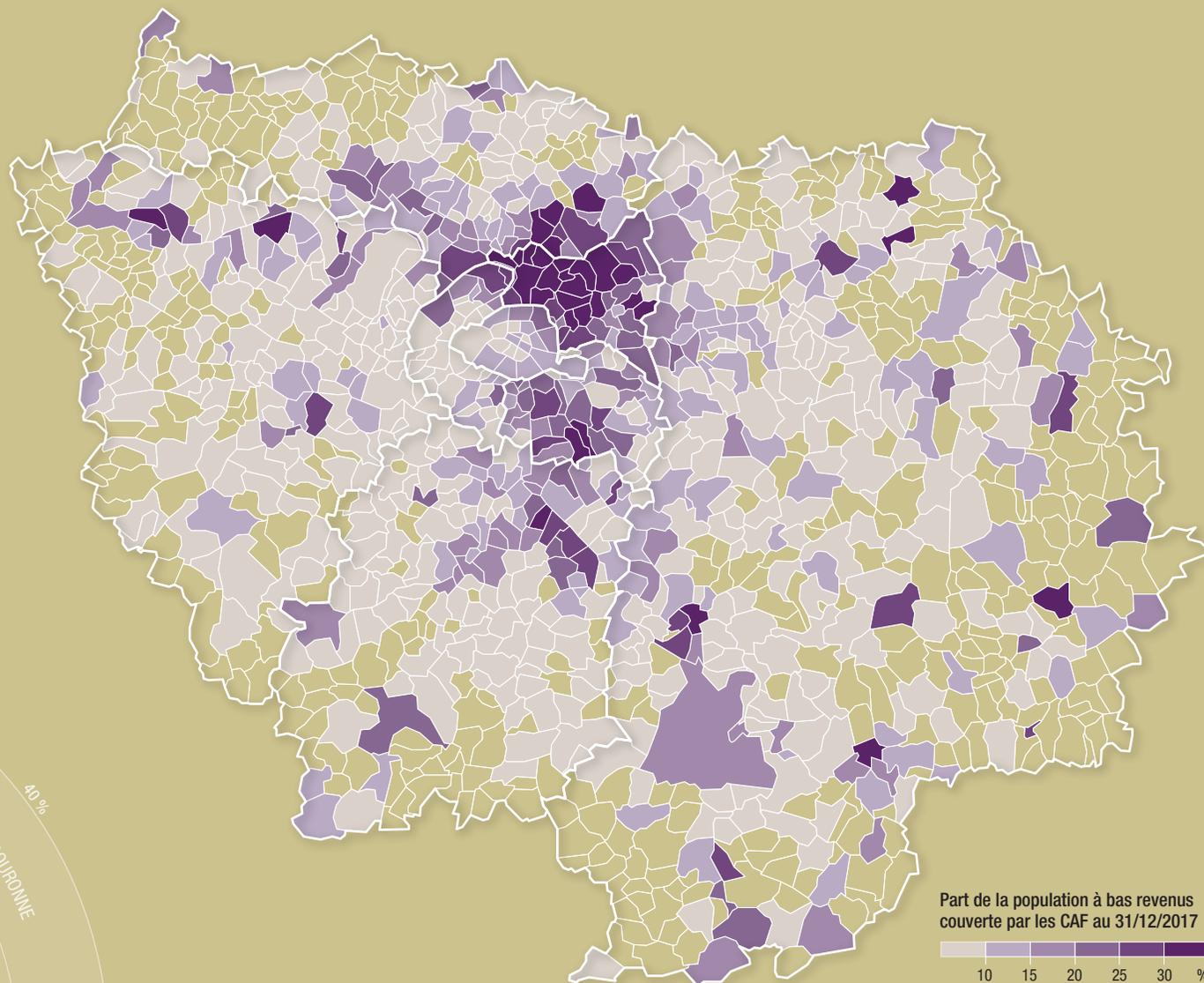
\*Foyers allocataires dont le référent à moins de 65 ans

**Lecture :**  
 parmi les hommes vivant seuls de moins de 65 ans, 31 % vivent sous le seuil de bas revenus.

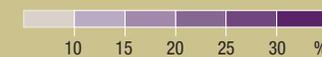
© L'INSTITUT PARIS REGION 2021  
 Sources : caisses d'allocations familiales d'Île-de-France, décembre 2017 ; Insee, recensement de 2017



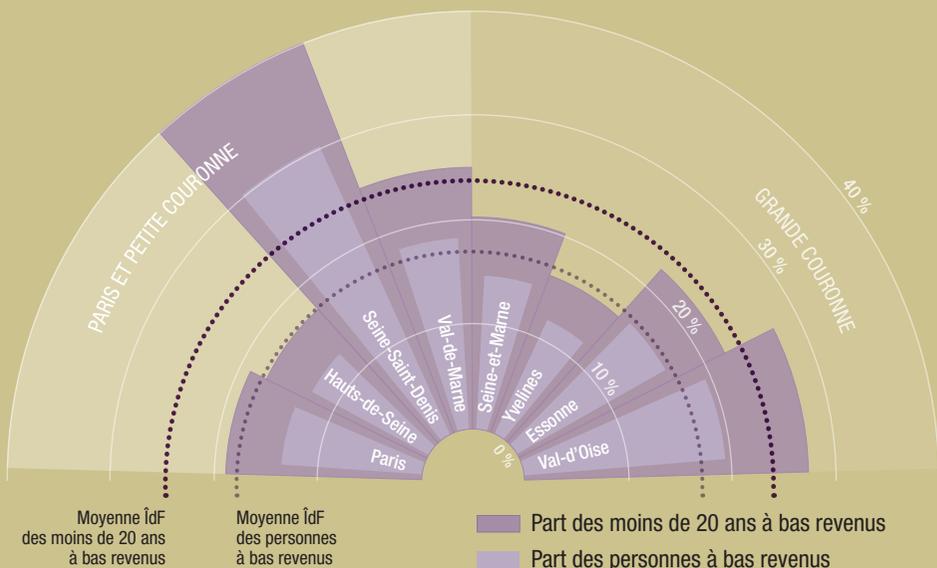
## La population des moins de 65 ans à bas revenus en Île-de-France



Part de la population à bas revenus couverte par les CAF au 31/12/2017



## Part des personnes à bas revenus par département



**Lecture :**  
 la pauvreté est avant tout un phénomène urbain. Elle très élevée en banlieue nord, à l'ouest de la Seine-Saint-Denis et dans la plupart des communes attenantes du Val-d'Oise et du nord des Hauts-de-Seine. Présente au sud-ouest du Val-de-Marne, elle est aussi prégnante en grande couronne dans les villes dotées d'un parc social conséquent, qu'elles relèvent de la politique de la ville (Grigny, Montreuil-Fault-Yonne...) ou qu'elles structurent l'espace rural (Provins, La Ferté-Gaucher).



© L'INSTITUT PARIS REGION 2021  
 Sources : Insee, RP 2017 ; caisses d'allocations familiales d'Île-de-France, décembre 2017



© L'INSTITUT PARIS REGION 2021  
 Sources : Insee recensement RP 2017 ; caisses d'allocations familiales d'Île-de-France, décembre 2017





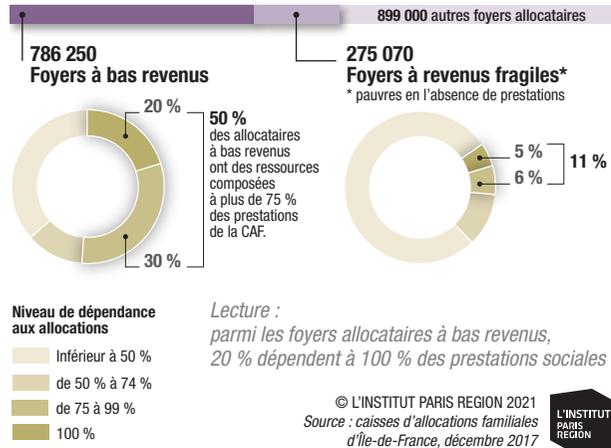
(26 %). Elle s'étend aussi au sud-ouest du Val-de-Marne, avec des taux très élevés à Villeneuve-Saint-Georges (35 %) et Valenton (30 %). En grande couronne, elle est prégnante dans les communes qui relèvent de la politique de la ville et où le parc social est important, comme à Grigny (41 %) et, plus généralement, le secteur d'Évry, de Melun et à Montereau-Fault-Yonne (45 %), soit l'un des taux les plus élevés de la région, ou encore à Mantes-la-Jolie (33 %). Elle est nettement plus faible en zone rurale, où elle tend à se concentrer dans les villes structurantes comme Provins (33 %), La Ferté-Gaucher (27 %) ou Nemours (27 %), dotées d'un parc social et d'un parc privé dégradé plus importants.

### LE HALO DE LA PRÉCARITÉ

Tous les allocataires de la CAF ne touchent pas les minima sociaux et ne sont donc pas « pauvres ». C'est notamment le cas d'une grande partie des familles percevant les prestations familiales. Au-delà de la pauvreté, d'autres indicateurs étayent la notion de précarité monétaire, telles que la fragilité économique, ou encore la dépendance aux prestations. La fragilité économique concerne les allocataires qui basculeraient dans le champ des allocataires à bas revenus en l'absence de prestations sociales. La dépendance aux prestations se mesure par le poids des prestations sociales versées dans les ressources des allocataires.

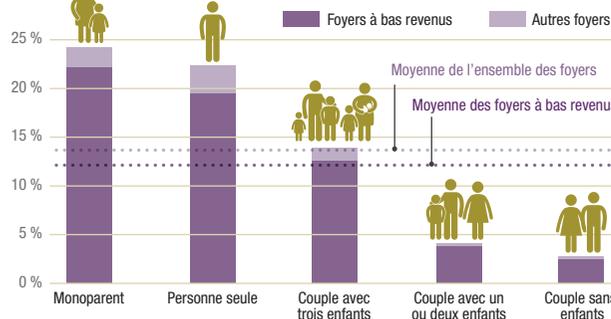
En 2017, sans prendre en compte les aides de l'État, la région compterait 275 070 foyers allocataires à bas revenus supplémentaires, soit 36 % de plus. Ces ménages fragiles sont plus souvent des familles avec enfants (63 %) que les foyers à bas revenus (47 %). La différence porte surtout sur les familles nombreuses : les couples avec au moins trois enfants constituent 20 % de ces ménages fragiles, contre 9 % des ménages à bas revenus. Ce constat atteste du rôle très important joué par les prestations familiales dans le soutien des familles aux revenus très

## Le niveau de dépendance des foyers allocataires de la CAF selon la précarité économique



LECTURE :  
parmi les foyers allocataires à bas revenus, 20 % dépendent à 100 % des prestations sociales

## Les foyers allocataires dépendants à plus de 50 % des prestations en 2017



LECTURE : en Île-de-France, 14 % des couples avec au moins 3 enfants dépendent à 50 % des prestations sociales, 12,5 % sont à bas revenus.

© L'INSTITUT PARIS REGION 2021  
Sources : Insee, RP 2017 ; caisses d'allocations familiales d'Île-de-France, décembre 2017

modestes. *A contrario*, les personnes seules (34 %) sont moins fréquentes qu'au sein des foyers à bas revenus (48 %). Géographiquement, on retrouve, comme pour les foyers à bas revenus, une très forte surreprésentation des adultes isolés à Paris et, dans une moindre mesure, dans les Hauts-de-Seine. On note également une présence importante de familles avec enfants en Seine-Saint-Denis et en grande couronne.

Au regard de la dépendance aux prestations sociales, 500 200 foyers à bas revenus franciliens et 61 300 ménages fragiles ont des ressources composées à plus de 50 % des aides de l'État, soit 64 % des premiers et 22 % des seconds. La dépendance aux prestations est particulièrement prégnante parmi les allocataires à bas revenus : ces aides constituent la totalité des ressources pour 20 % d'entre eux, et au moins les trois quarts des ressources pour la moitié des foyers à bas revenus. Ce sont les familles monoparentales et les personnes seules, essentiellement à bas revenus, qui dépendent le plus des prestations sociales. Les aides de la CAF dépassent la moitié des ressources de près du quart des premières (24 %) et de 22 % des seconds.

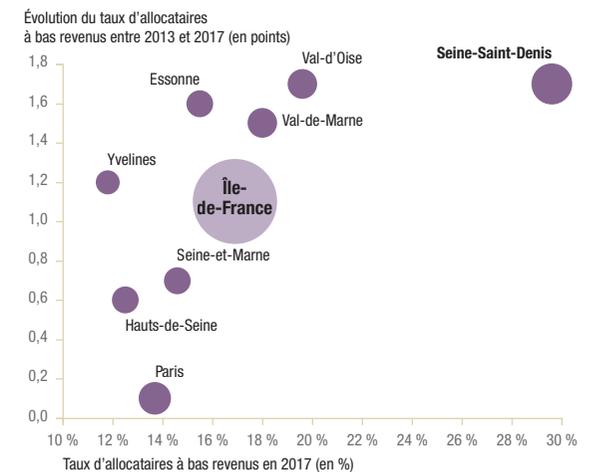
## ENTRE 2013 ET 2017, UN APPAUVRISSEMENT MARQUÉ DANS LES TERRITOIRES LES PLUS DÉFAVORISÉS

Entre 2013 et 2017, le nombre de personnes vivant dans un foyer à bas revenus a augmenté de 158 880 (+9,8 %) et les moins de 20 ans de 49 110 (+7,1 %). Une partie de cette hausse est « artificielle » puisqu'elle découle d'un meilleur repérage des jeunes en situation précaire grâce à la mise en place de la prime d'activité en 2016 (cf. encadré).

Entre 2013 et 2015, année précédant la mise en place de la prime d'activité, le nombre de personnes vivant dans un foyer à bas revenus augmente de 101 850, puis de 57 030 personnes entre 2015 et 2017. Sur 160 800 allocataires nouvellement entrés en 2016, 130 000 ont intégré le

LES PLUS FORTES ÉVOLUTIONS DE LA POPULATION RELEVANT DES FOYERS ALLOCATAIRES À BAS REVENUS SE SITUENT DANS DES COMMUNES MODESTES... À L'OPPOSÉ, DES TERRITOIRES CENTRAUX, EN VOIE DE GENTRIFICATION, VOIENT LEUR NOMBRE D'ALLOCATAIRES À BAS REVENUS BAISSER.

## Seine-Saint-Denis : une pauvreté élevée, une évolution marquée



Population des foyers allocataires à bas revenus

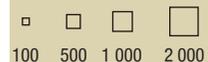


© L'INSTITUT PARIS REGION 2021 - Sources : Insee, RP 2017 ; caisses d'allocations familiales d'Île-de-France, décembre 2017

# Évolution de la population à bas revenus entre 2013 et 2017

## Évolution en nombre

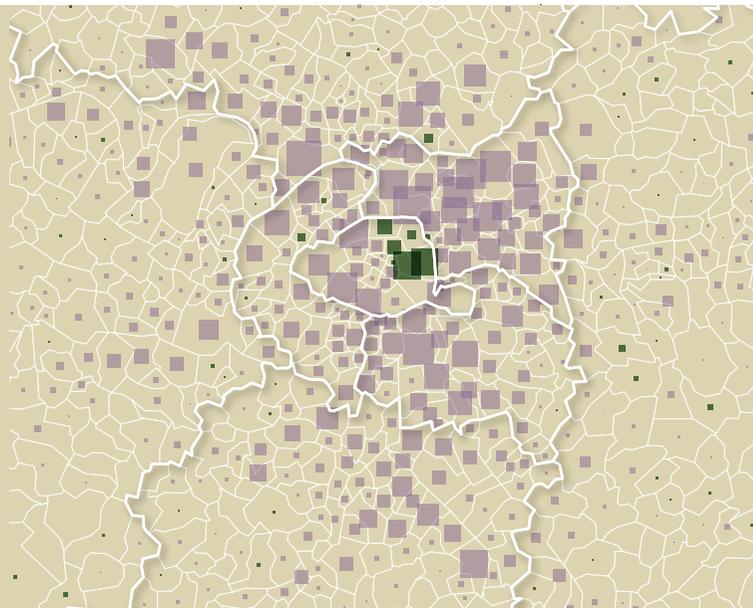
Nombre d'allocataires



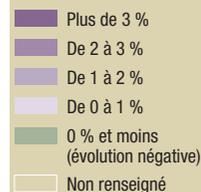
## Évolution



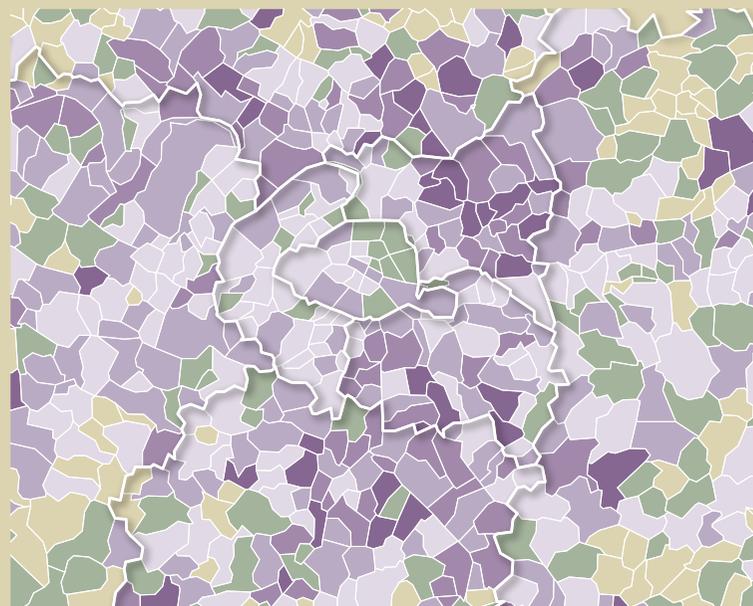
*Lecture :*  
les plus fortes progressions  
de personnes pauvres se situent  
dans des communes modestes  
(Aubervilliers, Argenteuil).  
À l'inverse, le quart nord-est  
de Paris, en voie de gentrification,  
voit le nombre d'allocataires  
à bas revenus baisser.



## Évolution en taux Part de la population à bas revenu



*Lecture :*  
les hausses du taux de pauvreté  
sont particulièrement fortes  
dans une diagonale qui relie  
Villiers-le-Bel et Goussainville  
dans le Val-d'Oise, d'une part,  
à Montfermeil et Neuilly-  
sur-Marne, à l'est de la Seine-  
Saint-Denis, d'autre part,  
témoignant d'une extension  
des territoires très pauvres  
en banlieue nord, dans des  
secteurs plus éloignés de Paris.



N 0 10 km



© L'INSTITUT PARIS REGION 2021  
Source : caisses d'allocations familiales d'Île-de-France,  
Ctrad, fichier d'allocataires décembre 2013 et 2017

système des CAF pour le bénéfice de la prime d'activité. Parmi les nouveaux allocataires concernés par cette prestation, 61 200 sont à bas revenus et 17 000 sont considérés comme étant des allocataires fragiles. La montée en charge de la prime d'activité s'est poursuivie en 2017 avec 90 000 nouveaux allocataires, dont 46 750 à bas revenus et 10 900 fragiles. Fin 2017, 403 600 allocataires perçoivent la prime d'activité, 135 000 ne touchent que la prime d'activité et, parmi ces derniers, 53 620 sont à bas revenus. Autrement dit, si la hausse des foyers à bas revenus entre 2015 et 2017 repose majoritairement sur la mise en place de la prime d'activité, la progression du nombre d'allocataires à bas revenus sur la période 2013-2017 est bien réelle : elle atteint 3 % l'an en moyenne entre 2013 et 2015.

Géographiquement, la hausse a été maximale en Seine-Saint-Denis (+32 440 personnes à bas revenus entre 2013 et 2017), significative dans le Val-de-Marne, l'Essonne et le Val-d'Oise (à plus de 19 000). Ces quatre départements rassemblent les trois quarts de la progression des foyers pauvres en Île-de-France. La pauvreté s'est ainsi accentuée dans les départements où elle était la plus élevée, et s'étend notablement en Essonne. Le même schéma d'évolution vaut pour les moins de 20 ans. Ces départements accueillent 86 % de ces nouveaux enfants pauvres. À l'encontre de cette tendance, le nombre des moins de 20 ans vivant sous le seuil de bas revenus a baissé à Paris. L'évolution de la pauvreté dans les Hauts-de-Seine et la Seine-et-Marne est plus faible qu'en moyenne dans la région, et à peine plus élevée dans les Yvelines.

Les plus fortes évolutions de la population relevant des foyers allocataires à bas revenus se situent dans des communes modestes. Aubervilliers compte 3 900 personnes à bas revenus supplémentaires entre 2013 et 2017, et Argenteuil, 3 300 de plus. Les croissances relatives sont particulièrement fortes dans une diagonale qui relie Villiers-le-Bel et Goussainville dans le Val-d'Oise, d'une



### Répartition de la population francilienne à bas revenus par département en 2013 et 2017

	2017				Évolution 2013-2017			
	Population des foyers allocataires à bas revenus	Dont enfants de moins de 20 ans	Part de la population à bas revenus (en %)	Part des enfants de moins de 20 ans à bas revenus (en %)	Population des foyers allocataires à bas revenus	Dont enfants de moins de 20 ans	Part de la population à bas revenus (en point)	Part des enfants de moins de 20 ans à bas revenus (en point)
Paris	263 010	81 470	14,2	19,2	5 670	-4 990	0,6	-0,7
Hauts-de-Seine	175 450	69 110	12,8	17,2	12 380	3 680	0,9	0,9
Seine-Saint-Denis	425 900	186 720	30,2	40,6	40 530	14 440	2,3	2,1
Val-de-Marne	216 590	89 960	18,4	25,6	24 140	8 060	1,9	2,0
Seine-et-Marne	177 920	80 020	14,8	20,5	13 040	4 530	1,0	0,8
Yvelines	144 840	62 420	12,0	16,2	16 930	5 900	1,4	1,5
Essonne	173 080	77 780	15,8	22,2	22 960	8 780	2,0	2,2
Val-d'Oise	211 600	96 090	20,0	27,8	23 240	8 710	2,0	2,1
<b>Île-de-France</b>	<b>1 788 400</b>	<b>743 570</b>	<b>17,3</b>	<b>23,9</b>	<b>158 880</b>	<b>49 110</b>	<b>1,5</b>	<b>1,4</b>

Source : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France, décembre 2013 et 2017 ; Insee, recensements de 2013 et 2017 (voir encadré « Champ de l'étude »).

part, à Montfermeil et Neuilly-sur-Marne, à l'est de la Seine-Saint-Denis, d'autre part, témoignant d'une extension des territoires très pauvres en banlieue nord, dans des secteurs plus éloignés de Paris. On observe aussi des progressions relatives élevées au sud du Val-de-Marne (Choisy-le-Roi, Villeneuve-Saint-Georges, Ablon, Villecresnes) et dans le secteur d'Évry (Ris-Orangis, Viry-Châtillon, Fleury-Mérogis), dans des communes déjà touchées par la précarité.

À l'opposé, des territoires centraux, en voie de gentrification, voient leur nombre d'allocataires à bas revenus baisser. C'est le cas du quart nord-est de Paris, où les 10<sup>e</sup>, 11<sup>e</sup>, 18<sup>e</sup>, 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> arrondissements enregistrent 5 000 allocataires à bas revenus de moins qu'en 2013. Ces arrondissements sont de plus en plus valorisés par les ménages aisés, ce qui se traduit par l'éviction de ménages plus modestes du parc locatif privé, qui disparaît en partie lors d'opérations d'acquisition-rénovation en propriété, ou à échéance des dispositifs favorisant leur production telles les lois Duflot et Pinel. Les mises en location de type Airbnb viennent aussi puiser dans le parc privé locatif

disponible. À Saint-Ouen et à Clichy, le nombre d'allocataires à bas revenus continue de progresser dans les quartiers pauvres, mais à l'échelle de la commune, la pauvreté recule en proportion, en raison de la livraison de programmes de logements importants accueillant des populations plus aisées.

### CES ÉVÉNEMENTS QUI FONT BASCULER DANS LA PAUVRETÉ

L'évolution de la pauvreté est fortement liée à la conjoncture économique et à l'exposition au chômage. D'autres éléments relevant de la sphère familiale peuvent aussi faire basculer dans la pauvreté. C'est notamment le cas des séparations. Les allocataires ayant déclaré une séparation entre 2013 et 2017 ont subi le plus souvent une dégradation importante de leur niveau de vie. Certains sont passés d'un niveau de confort économique à la zone de fragilité économique, d'autres sont entrés dans la zone des bas revenus : 24 % des allocataires ayant déclaré une séparation entre 2013 et 2017 ont franchi le seuil des bas

revenus et 12 % vivent une situation de fragilité économique. Cette précarité s'accompagne d'une dépendance aux prestations élevée.

À l'inverse, la mise en couple permet aux allocataires préalablement isolés de sortir de la zone de précarité économique (une fois sur quatre) et de moins dépendre des prestations.

### LES ALLOCATAIRES AYANT DÉCLARÉ UNE SÉPARATION ENTRE 2013 ET 2017 ONT SUBI LE PLUS SOUVENT UNE DÉGRADATION IMPORTANTE DE LEUR NIVEAU DE VIE.

Le départ d'un enfant améliore aussi la situation financière des foyers allocataires. Globalement, 43 % des allocataires ayant déclaré le départ d'un enfant sortent de la zone des bas revenus. Le niveau de dépendance aux prestations, en revanche, s'infléchit moins que dans le cas des mises en couple, se situant toujours parmi les tranches les plus élevées.

Enfin, la naissance d'un enfant, ou la mise en couple jumelée à une naissance, n'influent pas significativement sur les niveaux de pauvreté et de dépendance aux prestations. L'allocataire reste le plus souvent dans sa situation économique d'origine, le versement des prestations sociales ne changeant rien à la situation financière antérieure du foyer au regard de l'augmentation du nombre d'ayants droits.

Depuis sa mise en place en 2016, la prime d'activité a permis de mieux appréhender la précarité des jeunes et a donc concouru à la hausse du nombre de foyers à bas revenus de la CAF, du moins dans sa période de montée en



charge. En revanche, l'amélioration de la situation de l'emploi depuis 2016, et qui perdure jusqu'à fin 2019, a eu plutôt l'effet inverse. Ainsi, fin 2018, l'Île-de-France compte 17 000 allocataires à bas revenus de moins que fin 2017, mais ce nombre augmente légèrement en 2019, avec +2 000 allocataires. Finalement, à la fin de l'année 2019, le nombre de foyers allocataires à bas revenus (771 300) et le nombre de Franciliens vivant dans ce type de foyer (1 785 000) est un peu en deçà de son niveau de 2017. Toutefois, la pandémie de 2020 et ses conséquences négatives sur le marché du travail changent totalement la donne. Selon une étude de la Drees [1], le nombre d'allocataires du revenu de solidarité active (RSA) a fortement augmenté depuis le début de la crise sanitaire (+8,5 % entre octobre 2019 et octobre 2020). Ces chiffres ne couvrant pas le deuxième confinement, il faudra attendre la disponibilité des données pour avoir une vue d'ensemble des effets de la pandémie à l'échelle nationale. ■

\*Voir l'annexe *Méthode et définitions*.

## Méthode et définitions

### Bas revenus, seuil de pauvreté

Un foyer allocataire est dit à « **bas revenus** » ou « **allocataire pauvre** » lorsque son revenu par unité de consommation (RUC) est inférieur au **seuil de pauvreté**. Celui-ci est fixé à 60 % du revenu médian par unité de consommation (UC) de la population enquêtée par l'Insee lors de la dernière enquête Revenus fiscaux et sociaux (ERFS), actualisée de l'évolution des prix. En 2013, il est de 1 021 €, par mois par UC et en 2017, de 1 052 €.

Pour comparer les revenus des foyers allocataires aux configurations familiales dissemblables, on considère un revenu par UC. Elles sont déterminées de la façon suivante :

- 1 pour l'allocataire, ou 1,2 pour l'allocataire monoparental ;
- 0,5 par adulte supplémentaire et enfant âgé de 14 ans ou plus ;
- 0,3 par enfant de moins de 14 ans.

Cette échelle diffère des pratiques habituelles de l'Insee et d'Eurostat, en accordant aux familles monoparentales 0,2 unité supplémentaire.

### Champ de l'étude

Les données sont issues du fichier de référence des caisses d'allocations familiales (CAF) de la région Île-de-France au 31 décembre 2013 et 2017.

La population étudiée exclut des catégories d'allocataires situés hors champ des CAF (les agriculteurs) et ceux dont les ressources sont mal appréhendées : les allocataires âgés de 65 ans ou plus et ceux dont le conjoint est âgé de 65 ans ou plus ; les étudiants ne percevant qu'une aide au logement ; les bénéficiaires de l'allocation aux adultes handicapés (AAH) résidant en maison d'accueil spécialisée.

**Pour plus d'information :** Cellule technique de réflexion et d'aide à la décision (Ctrad), caisse d'allocations familiales d'Île-de-France <https://www.ctrad-caf-idf.fr/>

### L'impact de la mise en place de la prime d'activité

L'analyse de l'évolution de la pauvreté en Île-de-France entre 2013 et 2017 montre une forte augmentation dès 2016, année d'entrée en vigueur du nouveau dispositif luttant contre la pauvreté : la prime d'activité. Se substituant à la prime pour l'emploi et au RSA activité, elle a pour ambition de soutenir le pouvoir d'achat des travailleurs les plus modestes. Elle vise à inciter à la reprise d'un emploi grâce au cumul possible des prestations sociales et des revenus d'activité.

Cette nouvelle prestation a fait entrer des profils de personnes préalablement exclues des prestations CAF (soutien pour une situation de handicap, aide au logement, soutien familial ou RSA), notamment des jeunes ou des personnes sans enfants. Parmi les bénéficiaires de la prime d'activité, sept nouveaux entrants sur dix ont moins de 30 ans et plus des trois quarts vivent seuls. Malgré le soutien financier informel apporté par les familles (aides au paiement du loyer et autres factures, etc.), non pris en compte dans les revenus, cette nouvelle prestation a mis en évidence la précarité économique des jeunes : près de sept jeunes de moins de 25 ans sur dix, et près de la moitié des 25-29 ans, bénéficiaires de la prime d'activité, sont à bas revenus.

### Références et compléments bibliographiques

[1] Cabannes Pierre-Yves, Calvo Mathieu, Échegu Opale, « Plus de 2 millions d'allocataires du RSA fin octobre 2020 », *Études et Résultats*, n° 1175, direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Drees), ministère des Solidarités et de la Santé, décembre 2020.

• Jacquemin Laurent, « Estimations avancées des évolutions des foyers allocataires de la prime d'activité », *fiche prime d'activité conjoncture*, Caisse nationale d'allocations familiales (Cnaf), novembre 2020.



J.-C. Pattacini / L'Institut Paris Région